



Compte rendu de l'assemblée générale

## Nous avons le goût de l'eau

JEAN MASSÉ

**L'Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) a tenu sa 5<sup>e</sup> assemblée générale annuelle le 20 avril dernier à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs.**

L'ABVLACS est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 2008 dans la foulée de la crise des cyanobactéries qui a touché de nombreux lacs et cours d'eau des Laurentides et aussi un peu partout au Québec. Elle rassemble des citoyens, des commerçants et des élus. Sa mission est d'œuvrer à la préservation de la qualité de l'eau présente dans les bassins versants de la municipalité.

Lors de cette assemblée, où près de 50 participants étaient présents, le président sortant Luc Lagacé a dressé le bilan de la dernière année d'activités. À cet effet, il a souligné le travail de Marie Lapierre, agente technique,

employée par l'ABVLACS dans le cadre du programme Bleu Laurentides (sous l'égide du Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides), avec le soutien de notre partenaire municipal et la participation de la MRC. M<sup>me</sup> Lapierre a notamment élaboré le plan directeur du lac Marois en plus de faire le suivi sur 4 plans directeurs existants.

### Les eaux de ruissellement

Par la suite, le conférencier invité, M. Robert Lapalme, bien connu dans le milieu de l'environnement, a entretenu l'assemblée sur la question des eaux de ruissellement et de leurs impacts majeurs sur la qualité de l'eau de nos lacs et de nos cours

d'eau. M. Lapalme a fait valoir que l'écoulement de 100 grammes (3, 5 oz) de phosphore dans un lac contribue à produire jusqu'à 50 kg (110 lb) d'algues, soit 500 fois le poids de ce nutriment. En outre, pour M. Lapalme, il est devenu essentiel d'effectuer des prélèvements d'eau, non seulement dans la fosse du lac, mais aussi à l'arrivée des différents affluents qui se jettent dans le lac afin d'identifier les sources de pollution et estimer les quantités qui s'y déversent. Ces mesures peuvent alors donner lieu à des actions concrètes et rapides afin de réduire ou même d'éliminer plusieurs problèmes qui sont à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau des lacs.

### Un nouveau conseil d'administration

Marie-Claude Bonneville, membre du nouveau conseil d'administration, a pu présenter les résultats des tests d'eau 2012 pour les 16 lacs qui

ont participé au programme du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs. L'assemblée a aussi adopté une modification aux statuts de l'ABVLACS en vue de permettre jusqu'à deux membres non résidant de siéger au sein du conseil d'administration. Huit postes d'administrateurs étaient soumis à une élection. Au final, le nouveau conseil d'administration se compose des 12 per-

sonnes suivantes : Pierre Amesse, Denis Bertrand, Marie-Claude Bonneville (secrétaire), Richard Bonneau, Serge Bureau, Claude Hamel (trésorier), Jean Massé (président), Catherine Mulligan, Sylvie Taillefer (vice-présidente) et Ghislaine van Berkom ainsi que les conseillers municipaux Luce Lépine et Serge Grégoire, tous deux délégués par le conseil municipal.



## La fin d'un long périple

# Nouveau plan d'urbanisme à Sainte-Anne-des-Lacs

NORMAND LAMARCHE

**Le 27 octobre 2005, le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Pays-d'en-Haut entrain en vigueur. En vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de toutes les municipalités dont le territoire est compris dans celui de la MRC devait, à l'intérieur des deux années suivantes, rendre son plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma révisé de la MRC et adopter tout règlement de concordance.**

De report en report et huit ans plus tard, le conseil de la municipalité devait adopter, à la séance de mai, son nouveau plan d'urbanisme ainsi que tous les règlements révisés qui s'y rattachent : zonage, lotissement, construction, permis et certificats et dérogations mineures mais, pour fins de corrections et de mises à jour, l'adoption a été reportée au mois de juin. Sainte-Anne-des-Lacs est la dernière des dix municipalités qui forment la MRC des Pays-d'en-Haut à se conformer à la loi. L'avis

de motion avait été donné le 8 avril et une soixantaine de citoyens étaient présents à la dernière consultation publique tenue à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs le samedi 4 mai. Ce sont mesdames Christine Valiquette, urbaniste de la municipalité et Nathalie Martin, urbaniste pour la firme Plania, spécialisée en urbanisme, architecture et design urbain, qui assuraient la présentation et répondaient aux questions des participants concernés et préoccupés par le développement de leur

municipalité. Quelques intervenants ont déploré le choix du vocabulaire utilisé qui laisse une vision négative du développement. Ainsi, au lieu de protéger, conserver, maintenir ou réduire ils auraient préféré des actions telles que favoriser, soutenir, insister et encourager.

Un plan c'est un plan, un guide, une orientation. Il restera toujours des éléments obscurs, des développeurs trop entreprenants et des dirigeants trop extravagants. La vigilance des citoyens est toujours de mise pour assurer un sein développement de la municipalité dans un environnement champêtre.



Assemblée publique du 4 mai pour la présentation finale du plan d'urbanisme



Me. Marie-Eve Harvey,  
notaire

### Simplicité, honnêteté et professionnalisme

- Succession
- Curatelle
- Tutelle
- Incorporation
- Mise à jour livre de compagnie

- Immobilier
- 1<sup>re</sup> maison
- Copropriété
- Testament
- Mandat
- Homologation



**Me Paul GERMAIN**  
Notaire et conseiller juridique

861, rue de l'École, Prévost  
**450-224-5080**  
[www.paulgermainnotaire.com](http://www.paulgermainnotaire.com)

## Manoir l'Émeraude

Résidence  
pour personnes retraitées



*L'autonomie à son meilleur*  
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



**Sabet Awad**  
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

**Atelier Petits Moteurs**  
*Prévost*

**Service de toutes marques**  
Réparation de moteur 2 et 4 temps, diesel  
Transmission • Différentiel  
Hydrostatique

**Réparation • Vente**





Tondeuse • Souffleuse • Tracteur à gazon  
Scie à chaîne • Génératrices, etc

**Location d'outils**  
Pays d'en Haut

**Résidentiel**

Ciseau • Nacelle  
Rouleau compacteur  
Chariot élévateur, etc




**TRANSPORT**  
Pays d'en Haut

**Commercial • Industriel**




Camion porteur et camion traileur • Possibilité de chariot élévateur • À l'heure ou au contrat

Normand Paradis, Propriétaire

**2638, boul. Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0**  
Tél. : 450.224.7033 / Téléc. : 450.224.8770